



Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin

Association (loi de 1901) agréée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature

INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE DE LA TOURBIERE DE L'ETANG DE GOUILLET ET DE LA ZONE HUMIDE DES SAGNES

(Saint-Sylvestre, Haute-Vienne)



Pouillot véloce - Zone humide des Sagnes - © N. Lagarde

SEPOL

Siège social : Maison de la Nature - 11, rue Jauvion 87000 LIMOGES

Téléphone : +33 (0)5 55 32 20 23 - **Email :** sepol@sepol.asso.fr - **Site :** www.sepol.asso.fr

SIRET : 37760632200016 - **TVA intra. comm. :** FR16377606322



Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin

Association (loi de 1901) agréée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature

INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE DE LA TOURBIERE DE L'ETANG DE GOUILLET ET DE LA ZONE HUMIDE DES SAGNES

(Saint-Sylvestre, Haute-Vienne)

Dossier réalisé par :

La Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin

Réalisation / Rédaction :

Nicolas LAGARDE

Maître d'ouvrage :

AREVA NC

© 2014

SEPOL

Siège social : Maison de la Nature - 11, rue Jauvion 87000 LIMOGES

Téléphone : +33 (0)5 55 32 20 23 - **Email :** sepol@sepol.asso.fr - **Site :** www.sepol.asso.fr

SIRET : 37760632200016 - **TVA intra. comm. :** FR16377606322

INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE DE LA TOURBIERE DE L'ETANG DE GOUILLET ET DE LA ZONE HUMIDE DES SAGNES

(Saint-Sylvestre, Haute-Vienne)

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I MÉTHODOLOGIE.....	3
1) Extraction de données	3
2) Prospections de terrain	4
II LES ESPÈCES PRÉSENTES SUR LES ZONES D'ÉTUDES	5
1) Tourbière de l'Etang de Gouillet.....	5
2) Zone humide des Sagnes.....	7
3) Les espèces « patrimoniales ».....	9
3.1) Comment sont-elles déterminées ?.....	9
3.2.1) Tourbière de l'Etang de Gouillet.....	10
3.2.2) Zone humide des Sagnes.....	10
III LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS BESOINS ÉCOLOGIQUES	11
1) Tourbière de l'Etang de Gouillet.....	11
2) Zone humide des Sagnes.....	20
IV CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXES	30

INTRODUCTION

La société AREVA NC a acquis le fond tourbeux de la tourbière de l'Etang de Gouillet en compensation de la destruction partielle de la tourbière des Sagnes. Ces tourbières sont situées dans les Monts d'Ambazac sur la commune de Saint-Sylvestre (87). Afin d'assister la gestion et l'entretien de ces zones à long terme, la S.E.P.O.L. s'est vue confier par la société AREVA la réalisation des inventaires de l'avifaune présente sur ces deux sites.

Cette étude a pour objectifs le recensement des espèces présentes sur les deux sites en période de reproduction, la détermination de leurs statuts de protection et de conservation ainsi que de leurs intérêts et enjeux au regard des zones d'études.

Pour répondre à ces objectifs, la S.E.P.O.L. a effectué l'extraction des informations relatives aux zones d'études contenues dans sa base de données ornithologiques et a réalisé des prospections de terrain. Cet état des lieux permettra au gestionnaire du site le suivi des espèces remarquables et d'intérêts particuliers, notamment celles inféodées aux zones humides.

Localisation des zones d'études :

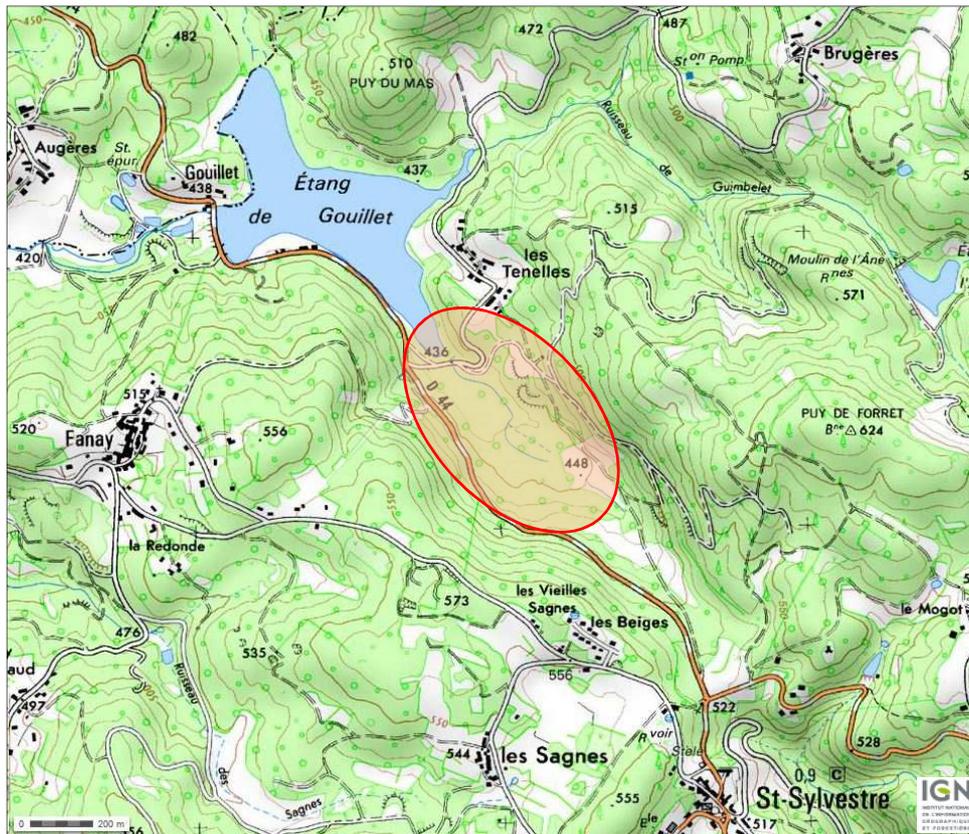


Figure 1 : Localisation de la tourbière de l'Étang de Gouillet

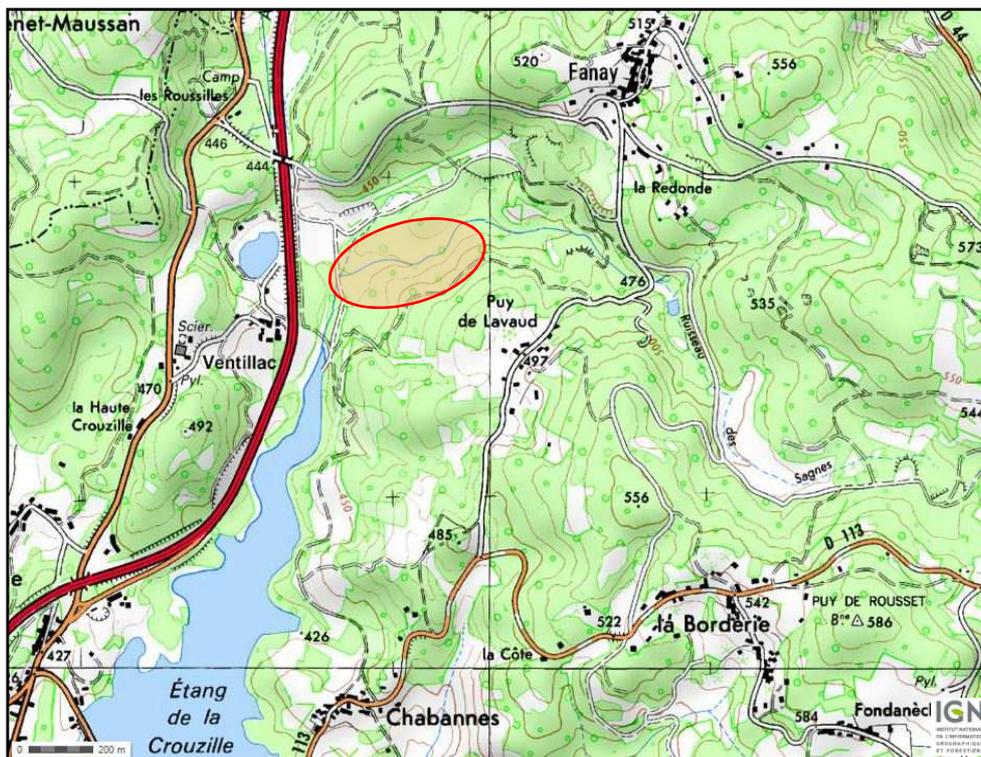


Figure 2 : Localisation de la zone humide des Sagnes

I MÉTHODOLOGIE

1) Extraction de données

La S.E.P.O.L., grâce à ses adhérents (près de 300 actuellement), récolte chaque année un certain nombre d'inventaires ornithologiques (de 6 000 à 7 000), sur de nombreux sites et lieux-dits de tout le Limousin.

Ces observations ornithologiques sont saisies dans un logiciel de traitement de données naturalistes.

Les renseignements saisis dans cette base de données sont :

- Le nom de l'observateur,
- Le lieu de l'observation (commune, lieu-dit),
- La date,
- Le nom et le nombre d'oiseaux observés.
- Ainsi que différents paramètres (météo, comportements des oiseaux, ...).

Pour cette étude, nous avons réalisé une extraction informatique de toutes les espèces observées depuis 10 ans sur les lieux-dits des zones d'études (cf. tableau 1 p. 4).

Nous avons recherché dans notre base de données, les citations ornithologiques de 11 lieux-dits présents sur la carte au 1/25 000^{ème} et se trouvant dans ou à proximité immédiate des sites d'études (5 pour la tourbière de l'Etang de Gouillet et 6 pour la zone humide des Sagnes). Sur ces 11 lieux-dits, 8 ont fourni des informations.

Zone d'étude	Lieu-dit	Commentaire
Tourbière de l'Etang de Gouillet	Etang de Gouillet	
	Les Tenelles	
	Puy de Forret	
	Les Beiges	
	Les Vieilles Sagnes	Pas de données
Zone humide des Sagnes	Ruisseau des Sagnes	
	Puy de Lavaud	
	Fanay	
	Etang de la pêcheurie	
	La redonde	Pas de données
	Ventillac	Pas de données

Tableau 1 : Lieux-dits interrogés dans la base de données SEPOL (2004 à 2014).

2) Prospections de terrain

Les prospections de terrain ont été réalisées au cours de journées entièrement consacrées à l'observation et à l'écoute des espèces présentes, par cheminement à pied sur les zones d'études. Afin d'exploiter au maximum nos observations, ces dernières ont été consignées dans un carnet de terrain, en précisant : la date, le lieu, les conditions météorologiques, les espèces observées et entendues ainsi que leurs comportements. Ces relevés ont eu lieu les 20 mars, 16 avril, 16 mai et 12 juin 2014.

Les résultats des recherches bibliographiques et des prospections de terrain sont présentés sous la forme de tableaux synthétiques (tableaux 2 et 3 p. 5 et 7). Ils précisent : **le statut de reproduction** (en retenant le statut le plus fort lorsque l'espèce est commune aux données historiques et de terrain, cf. Annexe I: « Quelques critères d'évaluation du statut de reproduction des espèces utilisés par les observateurs de la S.E.P.O.L. »), **un statut de protection** (inscription à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ») ainsi que **le statut de conservation en Limousin** (S.E.P.O.L., 2000) et **en France** (statuts des oiseaux nicheurs, UICN *et al.*, 2011). Les espèces « patrimoniales » sont également mentionnées (cf. II. 3).

II LES ESPÈCES PRÉSENTES SUR LES ZONES D'ÉTUDES

1) Tourbière de l'Étang de Gouillet

Espèces	Reproduction	Protection	Conservation	
			Limousin	France
Accenteur mouchet	Possible			
Aigrette garzette		Directive Oiseaux		
Autour des palombes	Probable		Vulnérable	
Bergeronnette des ruisseaux	Probable			
Bergeronnette grise	Probable			
Bouvreuil pivoine	Probable			Vulnérable
Buse variable	Probable			
Canard colvert	Probable			
Chardonneret élégant	Possible			
Chevalier guignette			En danger	
Chouette hulotte	Possible			
Cigogne noire	Possible	Directive Oiseaux		En danger
Corneille noire	Possible			
Coucou gris	Probable			
Epervier d'Europe	Possible			
Étourneau sansonnet	Possible			
Faucon crécerelle	Possible		A surveiller	
Faucon pèlerin	Possible	Directive Oiseaux	Vulnérable	
Fauvette à tête noire	Probable			
Fauvette des jardins	Probable			
Foulque macroule			Rare	
Fuligule milouin			En danger	
Gallinule poule-d'eau	Possible			
Geai des chênes	Probable			
Gobemouche gris	Possible		A surveiller	Vulnérable
Grand Cormoran				
Grande Aigrette		Directive Oiseaux		
Grèbe huppé	Certain			
Grimpereau des jardins	Probable			
Grive draine	Possible			
Grive musicienne	Probable			
Grue cendrée		Directive Oiseaux		
Héron cendré	Probable			
Hirondelle de fenêtre	Possible		En déclin	
Hirondelle rustique	Possible		A surveiller	
Hypolaïs polyglotte	Probable			
Loriot d'Europe	Probable			

Merle noir	Probable		
Mésange à longue queue	Possible		
Mésange bleue	Probable		
Mésange boréale	Possible		Vulnérable
Mésange charbonnière	Certain		
Mésange huppée	Possible		
Mésange noire	Possible		Quasi menacée
Mésange nonnette	Possible		
Pic épeiche	Probable		
Pic épeichette	Possible		
Pic noir	Probable	Directive Oiseaux	Rare
Pic vert	Possible		A surveiller
Pigeon ramier	Probable		
Pinson des arbres	Probable		
Pouillot siffleur	Possible		Vulnérable
Pouillot véloce	Certain		
Roitelet à triple bandeau	Probable		
Roitelet huppé	Probable		
Rougegorge familier	Probable		
Rougequeue à front blanc	Possible		A surveiller
Rougequeue noir	Possible		
Sarcelle d'été			En danger Vulnérable
Serin cini	Possible		
Sittelle torchepot	Probable		
Troglodyte mignon	Probable		

<i>Liste rouge France (2011)</i>	<i>Disparu</i>	<i>En danger critique</i>	<i>En danger</i>	<i>Vulnérable</i>	<i>Quasi menacée</i>
<i>Liste rouge Limousin (2000)</i>	<i>Disparu</i>	<i>En danger</i>	<i>Vulnérable</i>	<i>Rare</i>	<i>En Déclin A surveiller</i>

Tableau 2 : Liste des espèces présentes sur la tourbière de Gouillet (**en gras** : espèces découvertes en 2014, **en rouge** : espèces patrimoniales).

Sur le site de la tourbière de l'Étang de Gouillet, la base de données S.E.P.O.L. et les prospections de terrain ont permis de mettre en évidence 62 espèces d'oiseaux. Parmi ces espèces, 3 sont nicheuses certaines, 26 sont nicheuses probables, 25 sont nicheuses possibles, 6 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux », 14 sont rares ou menacées en Limousin et 6 sont menacées en France. Par rapport aux données bibliographiques des dix dernières années, 14 espèces ont été découvertes en 2014.

2) Zone humide des Sagnes

Espèces	Reproduction	Protection	Conservation	
			Limousin	France
Accenteur mouchet	Possible			
Alouette lulu	Possible	Directive Oiseaux	A surveiller	
Balbusard pêcheur		Directive Oiseaux		
Bec-croisé des sapins			Vulnérable	
Bergeronnette des ruisseaux	Probable			
Bergeronnette grise	Probable			
Bondrée apivore	Possible	Directive Oiseaux		
Bouvreuil pivoine	Possible			Vulnérable
Bruant jaune	Probable			Quasi menacé
Buse variable	Probable			
Canard chipeau			En danger	
Canard colvert	Probable			
Canard siffleur				
Canard souchet			En danger	
Chardonneret élégant	Possible			
Chevalier aboyeur				
Chevalier culblanc				
Chevalier guignette			En danger	
Corneille noire	Certain			
Coucou gris	Probable			
Faisan de Colchide	Probable			
Faucon crécerelle			A surveiller	
Faucon sp				
Fauvette à tête noire	Probable			
Fauvette des jardins	Possible			
Foulque macroule			Rare	
Fuligule milouin			En danger	
Gallinule poule-d'eau	Possible			
Geai des chênes	Probable			
Grand Cormoran				
Grande Aigrette		Directive Oiseaux		
Grèbe castagneux				
Grèbe huppé	Certain			
Grimpereau des jardins	Probable			
Grive draine	Probable			
Grive musicienne	Probable			
Grue cendrée		Directive Oiseaux		
Harle bièvre				
Héron cendré	Probable			
Hirondelle de fenêtre	Possible		En déclin	

Hirondelle de rivage	Possible		Vulnérable
Hirondelle rustique	Probable		A surveiller
Huïtrier pie		Directive Oiseaux	
Hypolaïs polyglotte	Probable		
Martinet noir	Possible		
Martin-pêcheur d'Europe	Possible	Directive Oiseaux	A surveiller
Merle noir	Probable		
Mésange à longue queue	Certain		
Mésange bleue	Probable		
Mésange boréale	Probable		Vulnérable
Mésange charbonnière	Probable		
Mésange huppée	Probable		
Mésange noire	Possible		Quasi menacé
Mésange nonnette	Probable		
Milan noir	Probable	Directive Oiseaux	A surveiller
Moineau domestique	Possible		
Mouette rieuse	Possible		
Nette rousse		Directive Oiseaux	
Oie cendrée			
Petit Gravelot	Certain		En danger
Pic épeiche	Certain		
Pic épeichette	Probable		
Pic noir	Possible	Directive Oiseaux	Rare
Pic vert	Possible		A surveiller
Pie bavarde	Probable		
Pigeon ramier	Probable		
Pinson des arbres	Probable		
Plongeon imbrin		Directive Oiseaux	Vulnérable (hivernant)
Pouillot de Bonelli	Possible		
Pouillot véloce	Probable		
Pygargue à queue blanche		Directive Oiseaux	Disparu
Roitelet à triple bandeau	Possible		
Roitelet huppé	Probable		
Rougegorge familier	Probable		
Rougequeue à front blanc	Possible		A surveiller
Serin cini	Probable		
Sittelle torchepot	Probable		
Tourterelle turque	Possible		
Troglodyte mignon	Probable		

Tableau 3 : Liste des espèces présentes sur la zone humide des Sagnes (**en gras** : espèces découvertes en 2014, **en rouge** : espèces patrimoniales).

Sur le site de la zone humide des Sagnes, la base de données S.E.P.O.L. et les prospections de terrain ont permis de mettre en évidence 79 espèces d'oiseaux. Parmi ces espèces, 5 sont nicheuses certaines, 32 sont nicheuses probables, 20 sont nicheuses possibles, 12 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux », 18 sont rares ou menacées en Limousin et 5 sont menacées en France. Par rapport aux données bibliographiques des dix dernières années, 9 espèces ont été découvertes cette année.

3) Les espèces « patrimoniales »

3.1) Comment sont-elles déterminées ?

Nous avons retenues comme espèces « patrimoniales » **l'ensemble des espèces nicheuses sur les zones d'études qui sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux »** (Cf. Annexe II : Directive « Oiseaux ») **et/ou qui ont un statut de conversation défavorable en tant que nicheuses en Limousin et/ou en France.** Il s'agit des espèces : « En Danger », « Vulnérable », « Rare » et « En Déclin » en Limousin (Cf. Annexe III : « Méthodologie utilisée pour la détermination du statut de conservation des espèces en Limousin ») et des espèces « En Danger Critique », « En Danger » et « Vulnérable » en France (UICN, 2011).

3.2) Liste des espèces patrimoniales

3.2.1) Tourbière de l'Etang de Gouillet

Nom vernaculaire	Statut	Effectif régional (couples)	Milieus (nidification)
Autour des palombes	Vulnérable (L)	120 à 175	Boisements âgés de feuillus et mixtes
Bouvreuil pivoine	Vulnérable (F)	> 1000	Boisements mixtes
Cigogne noire	DO	1 à 3	Boisements de résineux et zones humides
Faucon pèlerin	DO – Vulnérable (L)	80 à 100	Falaises
Gobemouche gris	Vulnérable (F)	> 1000	Boisements feuillus
Hirondelle de fenêtre	En déclin	> 1000	Avant-toits, murs des maisons, arches de ponts
Mésange boréale	Vulnérable (L)	100 à 500	Boisements de feuillus et mixtes
Pic noir	DO	230 à 770	Boisements de feuillus et mixtes
Pouillot siffleur	Vulnérable (F)	> 1000	Boisements feuillus

Tableau 4 : Liste des espèces patrimoniales présentes sur la tourbière de l'Etang de Gouillet. **DO** : Directive « Oiseaux » ; **F** : France ; **L** : Limousin

3.2.2) Zone humide des Sagnes

Nom vernaculaire	Statut	Effectif régional (couples)	Milieus (nidification)
Alouette lulu	DO	> 1000	Milieus ouverts et landes
Bondrée apivore	DO	500 à 800	Boisements de feuillus et mixtes
Bouvreuil pivoine	Vulnérable (F)	> 1000	Boisements mixtes
Hirondelle de fenêtre	En déclin	> 1000	Avant-toits, murs des maisons, arches des ponts
Hirondelle de rivage	Vulnérable (L)	200 à 240	Sablières, talus, berges
Martin pêcheur d'Europe	DO	200 à 1000	Petits et moyens cours d'eau
Mésange boréale	Vulnérable (L)	100 à 500	Boisements de feuillus et mixtes
Milan noir	DO	500 à 750	Boisements de feuillus et mixtes avec zones humides
Petit gravelot	En danger (L)	20 à 50	Milieus ouverts en zone humide
Pic noir	DO	230 à 770	Boisements de feuillus et mixtes

Tableau 5 : Liste des espèces patrimoniales présentes sur la zone humide des Sagnes. **DO** : Directive « Oiseaux » ; **F** : France ; **L** : Limousin

9 espèces patrimoniales ont été mises en évidence sur la tourbière de l'Etang de Gouillet, et 10 sur la zone humide des Sagnes.

III LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS BESOINS ÉCOLOGIQUES

Ce paragraphe propose pour chaque espèce un bref descriptif de l'espèce et de son milieu, les menaces et dangers connus, des propositions de conservation ainsi que le contexte de l'observation et le lien avec la zone d'étude.

1) Tourbière de l'Etang de Gouillet

- **Autour des palombes** *Nicheur et hivernant régulier, migrateur rare*

Espèce patrimoniale : Vulnérable en Limousin

Descriptif : L'Autour des Palombes est un rapace diurne de la famille des Accipitridés. Il est forestier et presque exclusivement ornithophage. Il existe un dimorphisme sexuel, la femelle étant d'un tiers plus grosse que le mâle. L'Autour femelle peut s'attaquer à des proies de la taille des Geais des chênes, Pigeons ramiers, Choucas des tours et Corneilles noires, le mâle se contentant d'oiseaux plus petits (Merles noirs, Grives, ...). L'Autour aime les bois d'assez grande taille, avec des peuplements déjà âgés pour y faire son nid. La chasse le conduit dans les bocages environnants.

Menaces et dangers : La principale menace provient de l'abattage des grands arbres qui portent ou entourent l'aire (ou les aires, car l'Autour peut parfois fréquenter plusieurs aires, 2 ou 3). L'espèce est également sensible au dérangement en période de reproduction (travaux forestiers, création de piste, ... à proximité de son aire). Par ailleurs, le tir des poussins, la destruction des nids et le tir ou le piégeage d'oiseaux aux alentours des élevages de volailles sur lesquels certains individus peuvent se spécialiser perdurent et peuvent menacer localement l'espèce.

Propositions de conservation : La prise en compte des exigences de l'Autour dans les mesures de gestion, notamment en maintenant des zones de quiétude et des périodes d'intervention (maintenir les arbres porteurs d'aires, interdire les travaux sur le site potentiel de nidification entre le 1^{er} février et le 31 juillet), en conservant et en développant des

parcelles de plus de 50 ans ainsi qu'en maintenant de la mixité dans les peuplements lui serait bénéfique.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : Une parade nuptiale a été observée en 2006 (donnée bibliographique), l'espèce est donc nicheuse probable sur le site, dans les surfaces boisées autour de la tourbière de l'Étang de Gouillet. La tourbière en elle-même, grâce aux nombreuses espèces de passereaux qui la fréquentent, est probablement une zone de chasse privilégiée.

- **Bouvreuil pivoine** *Nicheur et hivernant régulier, migrateur rare*

Espèce patrimoniale : Vulnérable en France

Descriptif : Le Bouvreuil pivoine est un passereau de la famille des Fringillidés. Il fréquente les bosquets, les parcs, les jardins et les forêts (résineux, feuillus ou mixtes). Le Bouvreuil pivoine se nourrit de graines et de bourgeons, ainsi que de quelques insectes en été. Il est donc étroitement lié à la présence de sous-bois pour la recherche de nourriture.

Menaces et dangers : Avec au moins 80 espèces végétales inscrites dans son régime alimentaire (GEROUDET & CUISIN, 1998), le Bouvreuil est sensible à la destruction du maillage bocager et à l'uniformisation du paysage, notamment via l'extension des monocultures de résineux.

Propositions de conservation : Le Bouvreuil pivoine serait favorisé par une sylviculture raisonnée et la conservation d'une forte diversité végétale.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : Le Bouvreuil pivoine a été entendu à chaque passage sur la tourbière de l'Étang de Gouillet et un mâle en plumage nuptial a été observé. L'espèce est nicheuse probable sur le site. La tourbière est un site favorable pour l'alimentation et la reproduction du Bouvreuil.

- **Cigogne noire**

Nicheur rare, migrateur régulier

Espèce patrimoniale : Annexe I de la Directive « Oiseaux »

Descriptif : La Cigogne noire est un échassier de la famille des Ciconiidés. Elle niche dans les forêts étendues, de préférence de vieux conifères, avec des cours d'eau et des marais. La Cigogne noire se nourrit principalement de grenouilles et d'insectes.

Menaces et dangers : A court terme, le dérangement humain est la principale menace. Les activités sylvicoles hors périodes hivernales peuvent grandement nuire à la reproduction de l'espèce. Par ailleurs, l'implantation de parcs éoliens peut représenter un danger pour la Cigogne noire, connue pour exploiter un vaste territoire autour de son nid.

Propositions de conservation : La préservation de la qualité du réseau hydrographique est primordiale pour son alimentation. Si des travaux forestiers sont à réaliser, ils devraient avoir lieu de septembre à février et ne pas modifier radicalement le milieu. Un périmètre de non-intervention devrait également être défini.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : Un individu a été observé en vol le 12 juin 2014 vers l'Etang de Gouillet. Il peut s'agir d'un individu reproducteur dans le secteur ou d'un oiseau erratique. Les zones ouvertes de la tourbière pourraient être des sites d'alimentation pour la Cigogne noire (présence d'amphibiens).

- **Faucon pèlerin**

Nicheur et hivernant régulier, migrateur rare

Espèce patrimoniale : Annexe I de la Directive « Oiseaux »
Vulnérable en Limousin

Descriptif : Le Faucon pèlerin est un rapace diurne de la famille des Falconidés. C'est le plus gros faucon de nos régions et l'un des rapaces les plus connus du grand public, essentiellement pour ses prouesses en vol et son utilisation par la Fauconnerie. En Limousin, ce rapace fréquente les gorges et les barres rocheuses des vallées encaissées ainsi que les carrières abandonnées et les grands monuments (comme la Cathédrale de Limoges).

C'est un oiseau rupestre par excellence. Dans notre région, les sites de reproduction sont fréquentés par les oiseaux locaux sédentaires toute l'année. Des oiseaux plus nordiques viennent renforcer les effectifs en hiver. Le Faucon pèlerin se nourrit d'oiseaux capturés en vol (principalement des Turdidés, Corvidés et Colombidés).

Menaces et dangers : Les principales menaces qui pèsent sur le Faucon pèlerin sont liées aux activités humaines sur les sites de reproduction, telles que l'escalade, la randonnée, les sports motorisés, la chasse. Des prélèvements illégaux de jeunes au nid pour alimenter la fauconnerie peuvent également constituer une menace si l'on ne surveille pas les sites de reproduction connus. A cela, s'ajoutent des menaces plus larges telles que les collisions avec les lignes et installations électriques, la prédation par le Hibou grand-duc et les pesticides. En effet, le Faucon pèlerin étant en haut de la chaîne alimentaire, il concentre ces derniers qui affectent beaucoup sa fécondité. Il est à noter que des conditions climatiques désastreuses au printemps peuvent avoir un impact non négligeable sur le succès de reproduction du Faucon pèlerin.

Propositions de conservation : Il est important d'informer et de sensibiliser le public utilisateur des zones de nidifications (randonneurs, alpinistes, conducteurs d'engins, ...) afin de les avertir de la présence d'espèces rares et menacées sur les zones qu'ils fréquentent. Ceci pourrait bénéficier au Faucon pèlerin, mais aussi au Grand-Duc d'Europe et au Grand corbeau. La neutralisation des lignes électriques situées à proximité immédiate des sites de nidification semble également être un élément positif quant au maintien des couples.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : Le Faucon pèlerin a été observé en chasse au-dessus de la tourbière de l'Etang de Gouillet. L'avifaune abondante et diversifiée présente sur la tourbière et aux alentours en font un site de chasse privilégié pour cette espèce.

- **Gobemouche gris**

Nicheur et migrateur régulier

Espèce patrimoniale : A surveiller

Descriptif : Le Gobemouche gris est un passereau de la famille des Muscicapidés. On le retrouve dans les bois clairs de feuillus, les parcs et les allées avec de grands feuillus épars. Il

niche dans une cavité d'arbre ou de mur, et souvent dans une plante grimpante. Le Gobemouche gris est un oiseau insectivore qui chasse à l'affût depuis la cime des arbres.

Menaces et dangers : Aucune menace n'est formellement identifiée en Limousin. Néanmoins, comme tout insectivore, l'utilisation de produits insecticides pourrait être un danger en réduisant l'abondance et la diversité de ses proies.

Propositions de conservation : La présence de feuillus et l'absence de traitements insecticides peuvent garantir l'intégrité de son domaine vital et de ses espèces proies.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : L'espèce a été observée dans les zones boisées autour de la tourbière de l'Etang de Gouillet, où il est un nicheur possible. Ces zones constituent un habitat favorable pour la reproduction et l'alimentation du Gobemouche gris.

- **Hirondelle de fenêtre**

Nicheur et migrateur régulier

Espèce patrimoniale : En déclin

Descriptif : L'Hirondelle de fenêtre est un passereau de la famille des Hirundinidés. Elle niche en colonies, dans les agglomérations et sur les parois rocheuses des régions inhabitées. Elle construit son nid sous les avancées de toit, contre les murs des maisons et sous les arches de ponts. L'Hirondelle de fenêtre est insectivore et se nourrit du plancton aérien (petits animaux volants ou dérivants dans les masses d'air).

Menaces et dangers : En tant qu'insectivore, l'utilisation massive de pesticides réduit ses ressources alimentaires. L'Hirondelle de fenêtre pâtie également de la destruction de ses nids, qu'elle soit d'origine anthropique (ravalement de façades, « nettoyage ») ou par d'autres animaux comme les Lérots. Le Moineau domestique peut aussi s'approprier les nids d'Hirondelle de fenêtre, les rendant indisponibles.

Propositions de conservation : Il est possible de poser des nichoirs artificiels pour conserver des sites de nidifications et la limitation des pesticides est indispensable pour préserver les ressources alimentaires de l’Hirondelle.

Contexte de l’observation et lien avec la zone d’étude : L’espèce a été observée en chasse sur l’étang de Gouillet (donnée bibliographique), elle est nicheuse possible dans le secteur. La tourbière représente un site de chasse attractif, car elle procure de nombreux insectes.

- **Mésange boréale**

Nicheur et hivernant régulier

Espèce patrimoniale : Vulnérable en Limousin

Descriptif : La Mésange boréale est un passereau de la famille des Paridés. Elle niche régulièrement en Limousin, dans les bois de feuillus et mixtes, avec des bouleaux et des saules, le long des rivières et dans les zones humides broussailleuses. L’espèce se nourrit d’insectes, d’araignées et parfois de graines.

Menaces et dangers : Les seuls dangers immédiats et clairement identifiables qui menacent cet oiseau discret et méconnu sont la destruction des ripisylves et des fonds humides ou tourbeux, boisés principalement de saules et d’aulnes.

Propositions de conservation : Les mesures favorables à la Mésange boréale sont simples. Elles résident dans le maintien des boisements linéaires des bords de rivières et de ceux qui occupent spontanément les petites dépressions humides, principalement sur les zones d’altitude. Les opérations de « nettoyage » doivent au moins épargner quelques vieux arbres morts où la boréale puisse creuser sa loge.

Contexte de l’observation et lien avec la zone d’étude : La Mésange boréale a été contactée sur la tourbière de l’Etang de Gouillet, qui présente des milieux favorables à la nidification et à alimentation de l’espèce. La nidification est donc possible sur le site. La découverte de cette mésange dans les Monts d’Ambazac en période de reproduction est une donnée nouvelle, sa conservation et celle de son milieu devraient faire l’objet d’une attention particulière.



Mésange boréale – Zone humide des Sagnes - © N. Lagarde

- **Pic noir**

Nicheur et hivernant régulier

Espèce patrimoniale : Annexe I de la Directive « Oiseaux »
Rare

Descriptif : Le Pic noir est un oiseau de la famille des Picidés. Il est le plus grand des pics d'Europe et se retrouve dans les surfaces boisées assez vastes, avec des arbres matures au tronc droit, dépourvus de branches en dessous de dix mètres et à l'écorce lisse. Le Pic noir recherche de préférence le hêtre mais peut également occuper un pin ou un platane. Pour nicher, il creuse une cavité au mois d'avril dans laquelle la femelle déposera les œufs. L'espèce se nourrit principalement de fourmis et d'insectes saproxylophages et a donc besoin d'une grande quantité d'arbres morts pour y trouver sa nourriture.

Menaces et dangers : Le Pic noir est lié à la présence de gros hêtres, l'abattage systématique des grands hêtres et les coupes à blancs intempestives des parcelles en hêtraie peuvent donc être une réelle menace quant au maintien de ses populations.

Propositions de conservation : D'après « Les Pics des forêts de Montagne », ONF, Mission Forêts Faune des Pyrénées, 1995 : Il est préconisé « d'éviter toute coupe d'arbre présentant une cavité fréquentée ou occupée d'avril à juillet ; de laisser sur place des vieux arbres et des arbres morts afin de préserver un potentiel de nourriture, de traiter les boisements en futaie jardinée et de maintenir des îlots boisés non exploités d'arbres âgés ». A ces éléments importants, nous pensons qu'il faut ajouter le maintien des fourmilières en milieu forestier,

car les fourmis représentent une part importante dans l'alimentation du Pic noir (ainsi que les Coléoptères xylophages). Tout ceci favorisera également d'autres espèces de Pics. Le maintien du Pic noir devrait aussi favoriser d'autres espèces d'oiseaux elles-mêmes « Rare et/ou menacée » qui utilisent ses loges (tel que le Pigeon colombin). Par ailleurs, les anciennes loges du Pic noir peuvent être occupées par de nombreuses autres espèces (Chouette Hulotte, Martre des pins, Chauve-souris, insectes,...).

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : le Pic noir a été contacté dans les zones boisées en périphérie de la tourbière de l'Etang de Gouillet. Il est un nicheur probable dans ces boisements, habitat favorable de l'espèce en termes de nidification et d'alimentation.

- **Pouillot siffleur**

Nicheur et migrateur régulier

Espèce patrimoniale : Vulnérable en France

Descriptif : Le Pouillot siffleur est un passereau de la famille des Phylloscopidés. Il niche au sol dans la végétation. Cette espèce arboricole fréquente les boisements de feuillus avec quelques jeunes arbres et un sous-bois peu dense. Le Pouillot siffleur est un insectivore qui chasse dans les branches et plus rarement au sol.

Menaces et dangers : La principale menace est la modification des habitats. Les larges coupes rases lui sont préjudiciable car le milieu mettra plusieurs dizaines d'années pour redevenir favorable et parce que son habitat se retrouve fragmenté.

Propositions de conservation : Pour favoriser le Pouillot siffleur, il faut éviter l'enrésinement et les coupes rases au profit d'une gestion de type jardinée avec régénération naturelle. Le reboisement en feuillus est également une mesure pouvant bénéficier à l'espèce.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : Le Pouillot siffleur a été contacté dans les bois proches de la tourbière de l'Etang de Gouillet. L'espèce est nicheuse possible dans cette zone, qui est favorable pour la nidification et l'alimentation.

Les relations entre les espèces patrimoniales et la tourbière de l'Etang de Gouillet (pour la reproduction et l'alimentation) sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Nom vernaculaire	Reproduction	Alimentation
Autour des palombes	Boisements	Boisements / Tourbière
Bouvreuil pivoine	Boisements / Tourbière	Boisements / Tourbière
Cigogne noire	Boisements	Tourbière
Faucon pèlerin		Tourbière
Gobemouche gris	Boisements	Boisements
Hirondelle de fenêtre		Tourbière
Mésange boréale	Tourbière	Tourbière
Pic noir	Boisements	Boisements
Pouillot siffleur	Boisements	Boisements

Tableau 6: Intérêt de la zone d'étude (tourbière et boisements proches) pour les espèces patrimoniales en termes de reproduction et d'alimentation (**vert** : intérêt fort ; **rouge** : intérêt moindre).

La tourbière est un site d'intérêt pour la reproduction de 2 espèces patrimoniales et pour l'alimentation de 6 espèces patrimoniales. Les boisements proches de la tourbière sont des sites d'intérêts pour la reproduction de 6 espèces patrimoniales et pour l'alimentation de 5 espèces patrimoniales.

2) Zone humide des Sagnes

- **Alouette lulu**

Nicheur, migrateur et hivernant régulier

Espèce patrimoniale : Annexe I de la Directive « Oiseaux »
A surveiller

Descriptif : L'Alouette lulu est un passereau de la famille des Alaudidés. C'est un oiseau commun en Limousin, qui aime les milieux peu accidentés et les terrains secs, chauds et ensoleillés, avec une végétation herbacée et plantés d'arbres ou de buissons clairsemés. Elle se nourrit au sol d'insectes terrestres et de graines, ainsi que de jeunes pousses en hiver.

Menaces et dangers : La principale menace concerne son habitat. La disparition de milieux ouverts en conséquence à la déprise agricole, l'agriculture intensive ou l'extension de l'urbanisation lui est préjudiciable.

Propositions de conservation : Le maintien de perchoirs (postes de chant) est essentiel à la présence de l'espèce. On comptera au moins 4 arbres par territoire de chant, soit 4 arbres minimum pour 4 ha (isolés ou mieux, 4 bouquets). La présence de buissons, haies, talus..., sont également indispensables pour le site de nidification (nid au sol près d'une haie, au pied d'un buisson ou d'un talus). On comptera au moins 2 km de haies variées par 4 ha. Les murets, talus, doivent être conservés. Pour son territoire de chasse, une surface toujours en herbe de 60% minimum en zone cultivée et le maintien des landes et des friches lui serait favorable. Maintenir un bocage et favoriser les parcours ovins (ou bovins) pourrait aussi lui être bénéfique.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : Un individu chanteur a été contacté aux abords de la zone humide des Sagnes, sur un secteur ouvert (piste d'engin) avec un tas de pierre. La reproduction de l'espèce est possible dans cette zone.

- **Bondrée apivore**

Nicheur et migrateur régulier

Espèce patrimoniale : Annexe I de la Directive « Oiseaux »

Descriptif : La Bondrée apivore est un rapace diurne de la famille des Accipitridés. Elle fréquente les boisements de feuillus ou mixtes et le bocage, dans les milieux ouverts et semi-ouverts, en mosaïque avec des boisements qui peuvent être diffus ou localisés. Le territoire d'un couple varie de 10 à 40 km², et les vols en recherche de nourriture ont un rayon d'action compris entre 3,5 et 8 km de distance de l'aire. La Bondrée se nourrit principalement d'Hyménoptères dont elle déterre les nids mais peut aussi capturer d'autres espèces d'insectes.

Menaces et dangers : La Bondrée pourrait être menacée par le déclin des Hyménoptères, qui constituent sa principale source d'alimentation. D'autre part, l'extension de forêts denses et monospécifiques réduit la surface d'habitat favorable de l'espèce.

Propositions de conservation : Il est important de ne pas faire de travaux forestiers du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, ni d'ouverture de nouvelles pistes dans le périmètre de protection (300m autour de l'aire). Il faut définir les points noirs du réseau électrique aérien afin d'envisager leur traitement (électrocution principalement). Parmi les mesures pouvant être bénéfiques à l'espèce, on peut aussi noter la favorisation des boisements mixtes, le maintien des arbres portant des aires, la conservation du lierre des arbres et des petites trouées forestières (chablis...) de moins de 50 ares. Une gestion des lisières forestières permettant le maintien d'un ourlet et d'un manteau bien développés entre la forêt et les milieux ouverts, de même que l'entretien des chemins, sentes, talus et bermes forestières lui serait également favorable.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : La Bondrée apivore a été observée en vol vers l'Etang de la pêche, l'espèce est nicheuse possible dans le secteur (donnée bibliographique).

- **Bouvreuil pivoine**

Nicheur et hivernant régulier, migrateur rare

Descriptif, menaces et conservation, cf. partie précédente.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : le Bouvreuil pivoine a été contacté dans la tourbière de la zone humide des Sagnes et l'espèce y est nicheuse possible. La tourbière est un site favorable pour l'alimentation et la reproduction du Bouvreuil.

- **Hirondelle de fenêtre**

Nicheur et migrateur régulier

Descriptif, menaces et conservation, cf. partie précédente.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : l'Hirondelle de fenêtre a été contactée en chasse sur l'Étang de la pêche. L'espèce est nicheuse possible dans le secteur (donnée bibliographique). La tourbière de la zone humide des Sagnes représente une zone de chasse pour l'espèce.

- **Hirondelle de rivage**

Nicheur et migrateur régulier

Espèce patrimoniale : Vulnérable en Limousin

Descriptif : L'Hirondelle de rivage est un passereau de la famille des Hirundinidés. Elle vit en colonie et creuse des terriers dans des parois de terrain meuble (sable, limon, petits graviers,...) qu'elle trouve sur les berges des cours d'eau, des lacs, dans les gravières ou les carrières. L'Hirondelle de rivage n'est pas forcément très fidèle à ses sites de reproduction, souvent à cause de leur instabilité (gravières en chantiers, niveau d'eau,...). Son régime alimentaire est constitué d'insectes qu'elle capture en vol souvent au-dessus de l'eau ou à proximité.

Menaces et dangers : L'aspect des rivières et des sols en Limousin offrent peu de sites favorables à l'espèce, ce qui explique en partie son statut.

Cependant, l'espèce reste sensible à toute perturbation ou destruction des milieux naturels par les travaux d'aménagement des cours d'eau (recalibrage, enrochement, canalisation,...) et à l'instabilité des sites artificiels (carrières, gravières,...) En effet, l'exploitation des gravières et des carrières est responsable chaque année de la destruction de nombreuses couvées. Ces milieux artificiels qui offrent des sites favorables à l'espèce sont de moins en moins accueillants. En effet, le secteur de l'extraction de granulats est en perte de vitesse et de nombreuses carrières sont abandonnées ; elles sont alors sujettes aux effondrements des fronts de taille, zones où creusent les Hirondelles, ou bien à l'envahissement végétal, éléments défavorables pour l'espèce.

Propositions de conservation : La conservation de l'Hirondelle de rivage passe par une limitation des opérations de recalibrage, d'enrochements... dans le cadre de travaux d'entretien de cours d'eau. Les sites de nidifications implantés sur les bords de rivières sont plus pérennes que les sites en milieux artificiels, ils sont donc prioritaires pour la conservation de l'espèce. Il est aussi possible d'entretenir périodiquement les « falaises » des carrières ou gravières abandonnées, afin de maintenir un potentiel d'accueil pour l'Hirondelle. De plus, le maintien des grandes roselières est également favorable à l'Hirondelle de rivage. Elles sont exploitées par les oiseaux comme dortoir lors des regroupements durant la migration postnuptiale.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : L'espèce a été observée en chasse sur l'Etang de la Pêcherie (donnée bibliographique). Elle est nicheuse possible dans le secteur. La tourbière est une zone de chasse pour l'Hirondelle de rivage, grâce à la présence de nombreux insectes.

- **Martin pêcheur d'Europe**

Nicheur et hivernant régulier

Espèce patrimoniale : Annexe I de la Directive « Oiseaux »

Descriptif : Le Martin pêcheur fréquente les rivières au cours lent et les plans d'eau présentant des perchoirs (point d'observation) et des talus (site de nidification). Il se nourrit de petits poissons qu'il guette à l'affût depuis un perchoir puis qu'il capture dans l'eau.

Menaces et dangers : La canalisation des berges des rivières et la pollution des eaux sont un danger pour l'espèce, ainsi que la montée rapide des eaux en aval des usines hydroélectriques car elles modifient l'habitat et peuvent détruire les nichées. Les fortes crues et les hivers rigoureux sont également des menaces pour le Martin pêcheur.

Propositions de conservation : La bonne qualité des eaux est un élément essentiel au maintien de l'espèce. Pour maintenir des postes de pêche, il est possible de mettre en place des piquets perchoirs.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : Le Martin pêcheur a été observé sur l'Etang de la Pêcherie (donnée bibliographique). Il est nicheur possible dans cette zone.

- **Mésange boréale**

Nicheur et hivernant régulier

Descriptif, menaces et conservation, cf. partie précédente.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : La Mésange boréale a été contactée sur la tourbière de la zone humide des Sagnes, qui correspond parfaitement à son milieu de nidification et d'alimentation. La nidification est probable sur le site. La présence de Mésange boréale dans les Monts d'Ambazac en période de reproduction est une donnée nouvelle, sa conservation et celle de son milieu devraient faire l'objet d'une attention particulière.

- **Milan noir**

Nicheur et migrateur régulier

Espèce patrimoniale : Annexe 1 de la Directive « Oiseaux »

Descriptif : Le Milan noir est un rapace diurne de la famille des Accipitridés. Il recherche les boisements feuillus et le bocage pour nicher et chasse sur les plans d'eau et rivières, les habitats ouverts ou fragmentés en plaine ou à l'étage collinéen, les prairies, les zones cultivées, ainsi que les landes. Le Milan noir est une espèce opportuniste est recherche principalement des animaux morts (poissons, petits mammifères) en survolant de grandes zones (rayon d'action de 5 à 10 km).

Menaces et dangers : En tant que charognard, le Milan noir peut être empoisonné lors des campagnes de destruction des campagnols ou des taupes, puisque ces espèces font partie de son régime alimentaire.

Propositions de conservation : Pour le site de nidification, il est recommandé de ne pas effectuer de travaux forestiers de mars à juin, ni d'ouvrir de nouvelles pistes pendant cette période (périmètre de protection : 300m autour de l'aire). Il faut traiter les points dangereux sur les lignes électriques aériennes dans un rayon de 1 km autour de l'aire. Pour le territoire de chasse, il faut conserver une proportion de boisements d'environ 15-20 % pour des espaces cultivés avec une surface toujours en herbe de 60% minimum. Il est important de lutter contre le campagnol terrestre de façon raisonnée (éviter la bromadiolone ou pratiquer une lutte préventive et limitée dans l'année). D'une manière générale, les appâts empoisonnés sont une menace pour l'espèce. Il faut favoriser les boisements mixtes et maintenir des arbres portant des aires.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : Le Milan noir a été observé sur l'Étang de la pêcherie (donnée bibliographique). L'espèce est nicheuse possible dans le secteur.

- **Petit gravelot**

Nicheur rare et migrateur régulier

Espèce patrimoniale : En danger en Limousin

Descriptif : Le Petit gravelot est un limicole de la famille des Charadriidés. Il fréquente les zones dénudées, le plus souvent en bordure ou à proximité de zones humides : gravières, plages et îlots des cours d'eau naturels (en Limousin, ces milieux ont presque tous disparu sous les eaux des barrages hydroélectriques), bords des lacs et étangs en assec partiel ou total, gravières exploitées ou récemment abandonnées, marais salants etc. Le Petit-Gravelot se nourrit exclusivement d'insectes.

Menaces et dangers : L'instabilité et le caractère souvent éphémère des zones de nidification (extrêmement vulnérables aux inondations, aux destructions directes et aux dérangements, ...) sont des facteurs limitant l'implantation de l'espèce, surtout lorsqu'il s'agit de milieux anthropiques tels que : gravières, carrières, aires de stockage de sable et de graviers, friches industrielles partiellement inondées ou étangs en vidange. Le principal danger « naturel » est constitué par des événements climatiques tels que les printemps très pluvieux entraînant des inondations.

Propositions de conservation : Il est difficile de proposer des mesures de conservation pour cette espèce en Limousin, tant sa présence chez nous est liée à la « création » de milieux favorables suites à des perturbations anthropiques (bords de routes, de zones d'activités,...).

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude : L'espèce a été observée sur l'Etang de la pêcheurie, avec une nidification en 2007 (donnée bibliographique).

- **Pic noir**

Nicheur et hivernant régulier

Descriptif, menaces et conservation, cf. partie précédente.

Contexte de l'observation et lien avec la zone d'étude :

Le Pic noir a été observé aux alentours de la zone humide des Sagnes. Il est un nicheur possible dans les boisements proches de la zone d'étude, habitat favorable de l'espèce en termes de nidification et d'alimentation.



Pic noir - Tourbière de l'Etang de Gouillet - © N. Lagarde

Les relations entre les espèces patrimoniales et la zone humide des Sagnes (pour la reproduction et l'alimentation) sont résumées dans le tableau 7 ci-après:

Nom vernaculaire	Reproduction	Alimentation
Alouette lulu	Zone ouverte (piste)	Zone ouverte (piste) / Lisière de tourbière
Bondrée apivore	Boisements	
Bouvreuil pivoine	Boisements / Tourbière	Boisements / Tourbière
Hirondelle de fenêtre		Tourbière
Hirondelle de rivage		Tourbière
Martin pêcheur d'Europe		
Mésange boréale	Tourbière	Tourbière
Milan noir	Boisements	
Petit gravelot		
Pic noir	Boisements	Boisements

Tableau 7: Intérêt de la zone d'étude (tourbière et boisements proches) pour les espèces patrimoniales en termes de reproduction et d'alimentation (**vert** : intérêt fort; **rouge** : intérêt moindre).

La tourbière est un site d'intérêt pour la reproduction de 2 espèces patrimoniales et pour l'alimentation de 5 espèces patrimoniales. Les boisements proches de la tourbière sont des sites d'intérêts pour la reproduction de 4 espèces patrimoniales et pour l'alimentation de deux espèces patrimoniales. A noter également l'intérêt de la zone travaillée (piste d'engin, tas de pierres) pour une espèce patrimoniale.

IV CONCLUSION

Cette étude a permis de faire un recensement des espèces de l'avifaune présentes sur les sites de la tourbière de l'Etang de Gouillet et de la zone humide des Sagnes.

Sur le site de la tourbière de l'Etang de Gouillet, 62 espèces ont été mises en évidence (48 espèces à partir des données bibliographiques et 14 espèces découvertes lors des prospections de terrain 2014). Parmi ces espèces, 54 sont nicheuses (Certaine, Probable ou Possible). De plus, nous avons mis en évidence la présence de 9 espèces patrimoniales pour lesquelles nous avons présenté les besoins écologiques, les menaces qui pèsent sur elles et des mesures de conservation qui leur sont favorables. La tourbière de l'Etang de Gouillet et/ou sa périphérie présentent un intérêt (reproduction et/ou alimentation) pour toutes ces espèces patrimoniales.

Sur le site de la zone humide des Sagnes, 79 espèces ont été mises en évidence (70 espèces à partir des données bibliographiques et 9 espèces découvertes lors des prospections de terrain 2014). Parmi ces espèces, 57 sont nicheuses (Certaine, Probable ou Possible). De plus, nous avons mis en évidence la présence de 10 espèces patrimoniales pour lesquelles nous avons présenté les besoins écologiques, les menaces qui pèsent sur elles et des mesures de conservation qui leur sont favorables. La zone humide des Sagnes et/ou sa périphérie présentent un intérêt (reproduction et/ou alimentation) pour la majorité de ces espèces patrimoniales (8/10).

La présence de ces espèces patrimoniales sur les zones d'études devra être prise en compte pour préserver de manière satisfaisante les populations d'oiseaux. De façon générale, il est important de maintenir une forte diversité végétale, de réaliser les travaux forestiers de septembre à février en conservant les arbres à cavités, des vieux arbres et des arbres morts, de préserver la qualité du réseau hydrographique et de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires. Pour les rapaces en particulier, il est nécessaire de conserver les arbres portants des aires, de définir un périmètre de protection autour de l'aire et de neutraliser les lignes électriques situées à proximité immédiate des sites de nidification.

BIBLIOGRAPHIE

- HAGEMEIJER W. J. M. & BLAIR M. J. (editors), 1997, « The EBCC Atlas of European Breeding Birds: their Distribution and Abundance », T. & A. D. Poyser, London.
- GEROUDET P. et & CUISIN M. (mise à jour) 1998. Les passereaux d'Europe. Tome 1 et 2. Delachaux et Niestlé, Paris, 405 et 512p.
- GRANT P., MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D., 1999, « Le guide Ornitho, les 848 espèces d'Europe en 4000 dessins », Delachaux et Niestlé, 399 p.
- S.E.P.O.L., 2000, « L'avifaune nicheuse rare et menacée nichant en Limousin », Rapport DIREN : 174 p.
- S.E.P.O.L., 2013, Atlas des oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ? Biotope, Mèze, 544 p.
- TUCKER G.M. & HEATH M.F. (editors), 1994, « Birds in Europe. Their conservation status », BirdLife Conservation series N°3. Cambridge: BirdLife International.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF, ONCFS, 2011, La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.
- YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G. et Coll., 1994, « Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France - 1985-1989 », Société d' Etude Ornithologique de France, 775 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. ROCAMORA G. et Coll., 1999, « Oiseaux menaces et à surveiller en France - Liste Rouge et priorités », SEOF et LPO, 598 p.

ANNEXES

Annexe I : « Quelques critères d'évaluation du statut de reproduction des espèces utilisés par les observateurs de la S.E.P.O.L. »

Statut de reproduction (indices de nidification)

Nidification possible

- 01 Observation pendant la période de reproduction et dans un milieu favorable
- 02 Mâle chanteur isolé

Nidification probable

- 11 Couple observé pendant la période de reproduction et dans un milieu favorable
- 12 Comportement territorial
- 13 Comportement nuptial
- 14 Alarme
- 15 Plaque incubatrice présente

Nidification certain

- 21 Transport de matériaux, construction de nid, forage de cavité
- 22 Oiseau simulant une blessure
- 23 Jeunes non volants
- 24 Nid vide ou coquilles d'œufs trouvés
- 25 Transport de nourriture ou de sacs fécaux
- 26 Nid garni découvert

Annexe II : Directive « Oiseaux »

L'annexe I de la Directive « Oiseaux » n°79/409/CEE contient : « les espèces faisant l'objet de mesures de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat (Zone de Protection Spéciale).»

Ces espèces sont donc, bien entendu, intégralement protégées.

Puisque l'article 4 de la directive précise que :

« Les espèces mentionnées à l'annexe I font l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans l'aire de distribution ».

Annexe III : Méthodologie utilisée pour la détermination du statut de conservation des espèces nicheuses en Limousin

Pour obtenir le statut de conservation des espèces nicheuses en Limousin, nous nous sommes inspirés de la méthodologie utilisée par TUCKER et HEATH in « Birds in Europe - Their Conservation Status » (1994).

Il s'agit de déterminer le statut des espèces à partir d'un tableau croisé « effectifs connus / évolution des effectifs ».

Nous avons donc croisé les effectifs régionaux des espèces, déterminés à partir des données disponibles dans la centrale ornithologique de la S.E.P.O.L. et de la connaissance de l'avifaune qu'ont certains ornithologues limousins (le tout complété par quelques recherches complémentaires sur le terrain), avec les tendances évolutives de ces effectifs, connues à partir des mêmes éléments.

Pour ce qui est des **effectifs nicheurs** nous avons constitué **5 groupes** :

- 10 couples nicheurs connus en Limousin,
- 11 à 50 couples nicheurs,
- 51 à 200 couples nicheurs,
- 201 à 1000 couples nicheurs,
- +1000 couples nicheurs.

Et pour ce qui est de **l'évolution des effectifs** nous avons classé les espèces en **4 groupes** :

- Effectifs **en augmentation** de plus de 20% ces 20 dernières années.
- Effectifs **stables ou ayant varié de moins de 20%** ces 20 dernières années.
- Effectifs **en déclin, ayant diminué de 20 à 50%** ces 20 dernières années.
- Effectifs **en fort déclin**, ayant diminué de plus de 50% ces 20 dernières années.

Nous avons également un groupe d'espèces dont le statut de conservation est indéterminé. Il s'agit d'espèces pour lesquelles nous ne disposons pas d'estimations fiables des populations nicheuses sauvages tant les lâchers effectués à des fins cynégétiques sont importants : il s'agit des Perdrix rouge et grise et du Faisan de Colchide.

A partir des critères ainsi déterminés, nous avons obtenu le tableau suivant :

		Effectifs régionaux (en nombre de couples)				
		< 10	11 à 50	51 à 200	201 à 1000	> 1000
Évolution des effectifs	Augmentation	Vulnérable	Vulnérable	Rare		
	Stabilité / petite fluctuation	En Danger	Vulnérable	Rare		
	Déclin	En Danger	En Danger	Vulnérable	Déclin	Déclin
	Fort déclin	En Danger	En Danger	En Danger	Vulnérable	Déclin